

/ COMMUNIQUE DE PRESSE / COMMUNIQUE DE PRESSE /

Les élus locaux au cœur de l'Europe

Consciente du manque d'information et de connaissances mutuelles entre les parlementaires européens et les élus locaux, l'AMF a réuni, le 28 juin, dans ses locaux, près de 100 élus, parlementaires européens et nationaux ainsi que les présidents d'associations départementales de maires, afin d'entendre les préoccupations des collectivités locales sur les grands enjeux européens.

Cette réunion était présidée par Jacques Pélissard, en présence de Christophe Rouillon et François Comminhes, respectivement président et rapporteur de la commission Europe de l'AMF. Alain Lamassoure, député européen, président de la Commission des budgets du Parlement européen, Michel Delebarre, président de la commission Cohésion territoriale du Comité des Régions, député-maire de Dunkerque et Françoise Castex, députée européenne, présidente de l'intergroupe « services publics » du Parlement européen, sont intervenus sur trois sujets prioritaires pour l'AMF : les perspectives financières et l'avenir de la politique de cohésion mais également la problématique générale des services publics locaux en Europe.

Rappelant que l'Union européenne était « un géant législatif mais un nain budgétaire », Alain Lamassoure, a distingué trois points essentiels pour le futur cadre pluriannuel financier 2014-2020 : « de nouvelles ressources propres affectées au budget européen, la question de la répartition des ressources et les procédures ».

Michel Delebarre, quant à lui, s'est prononcé en faveur du maintien de la politique de cohésion et de la création d'une nouvelle catégorie de « régions intermédiaires ». « Il faut cesser la politique de saupoudrage et orienter les crédits européens vers des stratégies de territoires, assurant une mixité entre le monde urbain et le monde rural, plutôt que de financer des projets ponctuels ». Françoise Castex, enfin, a réaffirmé la compétence et le rôle que le Parlement européen doit prendre en matière de définition des règles et de financement des services d'intérêt général.

Les présidents d'associations départementales, qui ont réagi sur chacun de ces trois sujets, ont également interpellé les parlementaires européens présents sur d'autres enjeux : Arnaud Danjean a ainsi pu rappeler les chances et les limites de l'élargissement ; Marie-Thérèse Sanchez-Schmid a détaillé la situation de l'objectif de coopération territoriale ; Estelle Grelier est revenue sur le budget communautaire et notamment la question du chèque britannique ; Agnès Lebrun a souligné l'importance de la PAC dans l'aménagement du territoire. Enfin, Catherine Trautmann a insisté sur la gouvernance des fonds structurels au niveau national.

A l'issue de la réunion, Jacques Pélissard, qui prend la présidence annuelle de la Maison européenne des pouvoirs locaux français (MEPLF), a confirmé le caractère prioritaire de ces dossiers européens, particulièrement importants pour l'action des communes et de leurs groupements.

A propos de l'action européenne de l'AMF :

Les maires et présidents de communautés souhaitent être entendus dans le processus décisionnel européen. C'est dans cette perspective, que l'AMF désigne des élus pour siéger au Comité des Régions et a ouvert un bureau à Bruxelles en 2005 (MEPLF). Sur le territoire national, l'AMF encourage, via les associations départementales de maires, des réunions d'information et de sensibilisation, en particulier sur les fonds structurels, en lien avec Mairie 2000, et pour lesquelles elle a obtenu un cofinancement européen.